



Lestiac

Infos

Entre côteaux et Garonne, votre trait d'union

● Édito

Lestiacaises, Lestiacais,

Le mois de décembre est traditionnellement dédié aux fêtes de Noël. Cette tradition évoque, pour la plupart des adultes que nous sommes, des souvenirs d'enfance, de tablées joyeuses et de rassemblements familiaux, dans une ambiance tout à fait particulière.

L'équipe municipale vous souhaite de bonnes et joyeuses fêtes. Puissiez vous profiter pleinement de ces moments en famille ou entre amis.

Que les fêtes vous offrent une pause au terme d'une année très morose, marquée par une agitation citoyenne et sociale dans notre pays.

Je me permets cependant quelques constatations.

Devant les problématiques climatiques et les conséquences que nous commençons à percevoir, notre jeunesse manifeste à juste titre son inquiétude quant à son avenir et la société que nous lui laissons.

C'est un tournant, un vrai choix de société qui s'amorce et beaucoup d'entre vous revisitent leur manière de penser et de vivre en adéquation avec les contraintes à venir.

Sur le plan humain, je suis persuadé qu'il faut plus que jamais considérer le triptyque inscrit aux frontons de nos mairies : « Liberté, Égalité, Fraternité » et j'y ajouterai volontiers « Tolérance ».

Ces valeurs, toujours d'actualité, nous imposent une réflexion sur la société que nous voulons transmettre à nos enfants.

Excusez moi d'aborder des sujets graves qui me tiennent à cœur en une période festive.

Je vous renouvelle très sincèrement, au nom du conseil municipal, de bonnes fêtes et vous invite aux vœux de la commune le samedi 25 janvier 2020.

Venez nombreux, c'est toujours un plaisir de vous y rencontrer et de pouvoir échanger.

**Le Maire,
Guy MORENO.**

● Samedi 25 janvier 2020 : Vœux de la municipalité.



Monsieur le Maire, les adjoints et les conseillers municipaux vous souhaitent de bonnes fêtes et vous invitent à la présentation des vœux qui aura lieu **Samedi 25 janvier 2019 à 11 heures 30 à la salle des fêtes de Lestiac.**

(Carton d'invitation à l'intérieur de ce bulletin)

● Brèves ...

Inscriptions sur les listes électorales

Pour être inscrit sur la liste électorale, deux conditions sont nécessaires :

- avoir la qualité d'électeur, c'est-à-dire être majeur, de nationalité française et jouir de ses droits civils et politiques.
- avoir une attache avec la commune, c'est-à-dire soit y être domicilié, soit y résider depuis 6 mois au moins de façon continue et effective, soit y être contribuable depuis au moins 2 ans.

Les citoyens de l'Union européenne qui souhaitent s'inscrire sur les listes doivent le faire à la mairie de leur domicile sur une liste électorale complémentaire.

Deux conditions sont nécessaires :

- Etre majeur et ne pas être privé du droit de vote dans leur pays d'origine, ni en France,
- remplir les conditions légales autres que la nationalité pour être électeur et être inscrit sur une liste électorale en France.

Il convient de compléter le Cerfa 12669*02 (citoyens français) ou le Cerfa 12670*02 (citoyens non français de l'Union Européenne) ; d'y joindre un justificatif de domicile de moins de 3 mois et une pièce d'identité.

À savoir : Les demandes d'inscription sur les listes électorales pour participer à ce scrutin devront être déposées à la mairie au plus tard le vendredi 7 février 2020.

Élections municipales

Les élections municipales se dérouleront le dimanche 15 mars 2020 pour le premier tour, et le dimanche 22 mars 2020 pour le second tour.

Élagage

La mairie rappelle que tout propriétaire est tenu de couper les branches de ses arbres qui dépassent sur le domaine communal au niveau de la limite séparative. La mairie demande en conséquence aux propriétaires de bien vouloir procéder, si nécessaire, aux travaux d'élagage de leurs végétaux (arbre/arbuste/haie).

Urbanisme—Déclaration préalable

Le Conseil Municipal a décidé, par délibération en date du 22 octobre 2007,

- de soumettre l'édification des clôtures à déclaration préalable (DP) en application de l'article R421-12 du Code de l'Urbanisme en date du 1^{er} octobre 2007. Il convient donc de compléter le document Cerfa 13703*06 et de joindre les pièces indiquées dans le bordereau. Le dossier complet devra être déposé en mairie en deux exemplaires.

- d'instituer le permis de démolir sur son territoire en application de l'article R421-27 du Code de l'Urbanisme en date du 1^{er} octobre 2007. Il convient donc de compléter le document Cerfa 13405*05 et de joindre les pièces indiquées dans le bordereau. Le dossier complet devra être déposé en mairie en deux exemplaires.

Éclairage public défectueux , ayez le bon réflexe !

Pour signaler un lampadaire d'éclairage public défectueux, il suffit de relever le numéro figurant sur le mât du lampadaire (le numéro se compose des lettres EP suivies de plusieurs chiffres (photo ci-dessous) et de le communiquer à la mairie en précisant la nature du problème (ampoule grillée ou autre dysfonctionnement).



Parents, optez pour le prélèvement automatique ou le virement !

La Caisse des Ecoles a mis en place de nouveaux modes de paiement des prestations de cantine et de garderie depuis le 1er septembre 2019.

Le prélèvement automatique:

Il suffit de retourner au secrétariat de mairie le Mandat SEPA complété et signé, accompagné d'un relevé d'identité bancaire (RIB) au format BIC IBAN. Vous bénéficierez ainsi du prélèvement automatique.

Le virement :

Il vous suffit d'enregistrer les coordonnées bancaires de la Régie de cantine auprès de votre banque en début d'année et vous procédez au paiement par virement à chaque réception de facture.

Les autres modes de paiement sont maintenus. Les chèques sont à remettre au secrétariat à l'échéance mentionnée sur votre facture. Dépôt des espèces au Régisseur de Recettes, aux heures d'ouverture de la mairie au public .

Label E3D

L'école Jean Duboué de Lestiac-sur-Garonne s'est vu attribuer le label E3D devenant ainsi une école en démarche globale de développement durable.

Le label « E3D » permet d'associer toutes les par-



Mr Alain, directeur et Mr Penchaud

ties prenantes de l'école ou de l'établissement (administration, enseignants, personnel, élèves, parents d'élèves) et les partenaires engagés dans la démarche, notamment les collectivités territoriales. La réussite de cette démarche sur la durée dans un établissement d'enseignement implique que le projet pédagogique initial puisse s'élargir progressivement à l'ensemble de la communauté éducative.

La démarche « E3D »

S'appuyant sur des approches transversales, la démarche « E3D » (École ou Établissement en Démarche globale de Développement Durable) intègre les enseignements, ainsi que la diversité de projets possibles permettant de vivre l'établissement comme un lieu d'apprentissage global du développement durable.

Dans la dynamique de généralisation de l'éducation au développement durable, la labellisation « E3D » est attribuée aux établissements d'enseignement scolaire qui entrent dans une démarche globale de développement durable.

Les objectifs visés à travers la labellisation « E3D » sont :

- mettre en valeur les projets EDD déjà existants en les appuyant sur une vraie politique d'établissement ;
- développer les partenariats, notamment avec les acteurs territoriaux.

Peut être considéré comme « E3D - École/Établissement en démarche de développement durable » tout établissement scolaire ou toute école engagés dans un projet de développement durable fondé sur une continuité entre les 4 modalités suivantes :

- Enseignements
- Vie scolaire
- Gestion et maintenance de la structure
- Ouverture sur l'extérieur par le partenariat

La démarche « E3D » peut se conjuguer avec les éducations transversales, comme l'éducation à la santé, l'éducation à la responsabilité, l'éducation au développement et à la solidarité internationale, l'éducation aux médias ou encore l'éducation artistique et culturelle.

Travaux de voirie.

Le parking face à la mairie a été redessiné. En effet, suite aux passages de plus en plus nombreux de semi-remorques en direction du Château Marsan, il devenait urgent de refaire ce carrefour. Suite aux dégradations régulières des réverbères, du trottoir et des plantations, une concertation entre la commune et Eric GONFRIER a été menée afin de trouver une solution. Le changement des



candélabres a été financé par les assurances et les travaux de voirie entièrement pris en charge par les vignobles GONFRIER. Au printemps, la commune procédera à de nouvelles plantations.

Jour de fête du 22 septembre

Cette manifestation co-organisée par la Mairie et les associations Lestiacaises devait se dérouler dans le parc de la Mairie, le temps en a décidé autrement ! C'est donc dans la salle des fêtes que le public s'est réplé. Le point d'orgue étant le repas servi pour 110 convives dans une ambiance salsa avec le groupe MELTING POT. Un très grand merci à tous les participants et surtout à tous les bénévoles des différentes associations impliquées.



Goûter des séniors de la commune

Monsieur le maire et les membres du Centre Communal d'Action Sociale recevront les séniors de la commune autour d'un goûter, le samedi 8 février 2020 à 15 heures, à la salle des fêtes de Lestiac.

Un carton d'invitation sera remis début janvier 2020.

Loisirs Evasion Lestiac - Une année riche en activités pour les seniors !

2019 s'achève et voici l'heure du bilan pour l'association LOISIRS EVASION LESTIAC.

Nos seniors partagent leurs souvenirs communs consolidant ainsi les liens d'amitié qui se créent au fil des années.

Les animations du jeudi à la maison des associations remportent toujours autant de succès puisque 25 personnes en moyenne y participent régulièrement...jeux de société, tarot, belote, skip-bo, et bien sûr notre équipe bien soudée à la pétanque ...pluie, froid, soleil... nos hommes sont dehors !!!!

De temps en temps, des sorties cinéma ou théâtre sont proposées et sur la belle saison, une fois par mois, un repas est organisé pour les adhérents fidèles du jeudi à la maison des associations.

De belles initiatives également en 2019 avec la création de la section gym douce animée par NICOLAS et réunissant chaque mercredi matin à la salle de CARDAN 14 adhérentes parmi lesquelles des lestiacaises et « leurs copines » des communes voisines issues de l'ancienne ARTOLIE . Un temps fort de l'année.

Une nouveauté également mise en place au mois d'octobre : l'organisation de concours de belote une fois par mois le vendredi soir à la salle des fêtes de LESTIAC. Nous enregistrons la présence de 30 équipes devenues fidèles dès le départ et avec un record le vendredi 13 décembre avec la présence de 34 équipes réunies exceptionnellement ce soir-là à la salle des fêtes de CARDAN.

Les prochaines dates pour 2020 sont arrêtées au 16 janvier, 14 février et 13 mars 2020.

2019 : L'année des grands voyages qui nous a amené au carnaval de NICE et à la fête du citron à MENTON en février dernier. De belles images colorées rapportées de ces moments.

L'année est passée trop vite... nous amenant déjà au mois de novembre pour la seconde soirée dansante du club.

Après les années 80 en 2018, nous avons mis le cap sur les Antilles, thème de soirée idéale en cette

froide soirée du 30 novembre ! Les plats épicés et la musique entraînante ont parfaitement réchauffé les 102 convives ! Merci à tous pour votre présence.



2020 arrive avec de nouveaux projets qui seront annoncés lors de la traditionnelle Assemblée Générale prévue le jeudi 13 février...mais déjà nous pouvons vous informer de la destination de notre prochain voyage au PUY DU FOU du 2 au 4 juillet 2020. Un programme réjouissant nous attend notamment avec le spectacle inoubliable de la cinéscénie. Les inscriptions sont ouvertes, n'hésitez pas à nous rejoindre si vous êtes tenté par ce séjour !

Mais déjà, nous pensons au grand voyage pour 2021 ! Des idées fourmillent dans nos têtes notamment un séjour en SAVOIE ou en CORSE et pourquoi pas...un voyage en RUSSIE...Moscou et le Cercle D'Or puis direction Saint Pétersbourg à bord du TGV RUSSE « le SAPSAN » tout cela reste à finaliser...

Nous sommes à votre disposition pour tout complément d'information et les pré-inscriptions pour les voyages.

PRESIDENT : ALAIN LALANNE 06 31 72 35 61

SECRETAIRE : BETTY PEES 06 75 05 99 31

Les Amis de la Nature - Section des Pays de Gironde

L'assemblée générale 2019 s'est tenue à Lestiac le samedi 7 décembre 2019.

Un nouveau conseil d'administration et bureau ont été désignés. Le nouveau président est Alain MARTIN qui dans son discours de remerciements a insisté sur les valeurs portées par les Amis de la Nature et l'attachement de la nouvelle équipe à Lestiac sur Garonne.

Le prix des adhésions a fortement diminué puisqu'elle est de 20 euros pour l'année (adhésion individuelle) pouvant être complétée par une Licence de la Fédération Française de Randonnée Pédestre à 20 euros Ces adhésions vous permettent de participer à l'intégralité de notre programme qui ne comprend pas que de la randonnée, découvrir des week-ends montagne, participer à des séjours en des lieux divers, travailler sur des projets de création d'itinéraires , bénéficier de tarifs spéciaux sur du matériel sportif.....

N'hésitez pas à nous contacter

Secrétaire Monique LAVILLE 06 75 93 10 89

Président Alain MARTIN 06 81 29 08 85

Programme prévisionnel Janvier 2020

Mardi 7 janvier : Le Tourne,

Le matin randonnée de 8,5 kms Le Tourne Tabanac, Le Tourne. L'après-midi rando à Langoiran de 6,5 kms plat

+ d'infos Robert Cerdan au 06 09 41 04 35

Dimanche 12 janvier : Galette des rois à Lestiac

10h. à la maison des associations - balade douce 6 km. - pique-nique à tirer du sac -13h30 /14h. galette, cidre, café, jeux de société.

+ d'infos Monique Laville au 06 75 93 10 89

Mardi 21 janvier : Rions

Départ 9h30 boucle de 9 km vallonnée. L'après-midi nous irons en bord de Garonne et visiterons le village 6 km (s'il fait froid nous irons déjeuner à la maison des associations) .

+ d'infos Robert Cerdan au 06 09 41 04 35

Dimanche 26 janvier : Balade en Métropole à Floirac

Randonnée d'environ 2h30 dans les parcs floiracais . Goûter offert .

+ d'infos Alain.Martin au 06 81 29 08 85



● Social

Centre Communal d'Action Sociale

Difficultés à payer votre loyer, factures d'énergie, d'eau... Pour éviter le surendettement, contactez Madame Maillou au 06 95 63 47 67, responsable du CCAS de Lestiac et les services sociaux du secteur :

- pour les bénéficiaires du régime général
MDSI - 21 route de Sauveterre à Cadillac
05 57 98 12 00
- Pour les bénéficiaires du régime agricole
MSA - 1 allée Jean Jaurès à Langon
05 57 98 25 10

Secours catholique

Permanence d'accueil 16 rue de l'Oeuille à Cadillac les 2^{ème} et 4^{ème} samedis de chaque mois de 10 à 12 heures - 07 86 17 79 51

Secours populaire - La petite boutique

Vêtements femmes, hommes, enfants, vaisselle, petit électroménager...

Ouvert chaque deuxième samedi du mois de 16 à 19h et chaque deuxième dimanche du mois de 9 à 12h.

14, rue Guiraud 33550 PAILLET (au feu à Paillet /local au-dessus de la poste entrée côté rue)

Contact Fabienne Hurmic 07 70 77 19 07

Restos du cœur

La campagne d'hiver a débuté, distribution assurée les vendredis de 14 à 16h, impasse Beaumartin à Langoiran, jusqu'à fin mars 2020.

Association les Maillons du cœur

Association qui récupère, recycle et revend à tout petit prix. Vous y trouverez du mobilier, de la literie, des vêtements, des bibelots ... Un coin brocante pour le plaisir des chineurs ! L'association vide les maisons, greniers, hangars ...

430 Chiccoy Jeannot - 33730 Noaillan
Ouverture du vendredi au dimanche de 10 à 18 h.
Tél : 06 43 69 63 19 ou 06 37 18 50 52

Transport TRANSGIRONDE

Transport à tarif réduit

Les demandeurs d'emploi, les bénéficiaires du RSA, les personnes retraitées et en situation de handicap ainsi que les anciens combattants peuvent bénéficier de cartes de transport métropolitain à tarif réduit.

Où dois-je m'adresser ?

Le dossier peut être retiré auprès

- du CCAS (centre communal d'action sociale) de Lestiac-sur-Garonne,
- de la MDSI (maison départementale sociale et d'insertion) de Cadillac,
- de la Mission Locale de Cadillac
- de l'accueil Transport du Département (Immeuble Gironde)

Portage des repas à domicile

Concernant ce service, les usagers doivent joindre le **Pôle Social et Familial de Cadillac** au 05 56 76 93 74 du lundi au jeudi 9-12h / 13h30-17h30 et vendredi de 9 à 12h.

Accueil du public :

9 rue Bouchet à Cadillac du lundi au jeudi de 13h30 à 17h.30.

Agents d'accueil:

Florence Modet et Corinne Garcia.

Nouveau ! Transport à la demande

Le transport à la demande en Gironde est un service proposé par la Région Nouvelle-Aquitaine, en partenariat avec les Communautés de Communes de Gironde.

Un minibus vient vous chercher à votre domicile et vous permet de rejoindre les services de proximité locaux, les gares et les arrêts de car du réseau de transports Nouvelle-Aquitaine, à un tarif modique. Ces services fonctionnent de votre domicile vers les destinations déterminées dans les fiches d'information des zones desservies.

L'inscription au service se fait sur dossier, à retirer auprès du Pôle Social et Familial Convergence Garonne, 15 rue de l'Oeuille à Cadillac 05 56 76 93 74.

Si votre demande est acceptée, il vous suffira ensuite simplement de téléphoner pour réserver votre transport. Au plus tard la veille de votre déplacement avant 18h (ou le vendredi avant 18h pour un départ le lundi) au : 0974 500 033 (du lundi au samedi de 7 à 19h - Prix d'un appel local).

Le véhicule passe vous chercher à l'heure convenue (+ ou - 15 minutes) et vous dépose à destination ou vous connecte à un réseau de transport public vous permettant d'atteindre votre destination.

Vous payez votre voyage directement au conducteur qui vous remet un ticket.

Il revient vous chercher sur le lieu initial de dépose à l'heure convenue (+ ou - 15 minutes) et vous raccompagne chez vous.

Ce transport de proximité est réservé aux personnes domiciliées sur le territoire de la CDC et qui répondent aux critères suivants:

- personnes à mobilité réduite
- personnes âgées de plus de 75 ans ou en perte d'autonomie
- personnes sans autonomie de déplacement
- personnes en insertion professionnelle
- personnes en situation de précarité

Aller simple 2€ - Aller/Retour 3,60€

+ d'infos sur transports.nouvelle-aquitaine.fr



● Numéros utiles

En cas d'urgence - Astreinte élus

Elle a pour but d'intervenir en relais des services municipaux, pour toute opération relevant de la sécurité publique en dehors des heures d'ouverture de la mairie.



NUMÉRO D'ASTREINTE
06 84 24 06 79

En cas d'urgence, il y aura toujours un élu à votre écoute.

Pharmacie de garde 7j/7 et 24h/24h.

Composez le **3237**

Violences conjugales infos 3919

Urgence sociale pour les sans abri 115

De nouveaux visages sur la commune !

Suite au départ en retraite de deux agents, la commune a recruté Charlotte Girault (à gauche sur la photo) au poste d'agent technique territorial, elle assure les services de garderie/cantine ainsi que l'entretien du réfectoire, de la classe CM2 et de la garderie. Christelle Dreuilhe (à droite) a été recrutée au poste d'ATSEM, elle assure également la garderie du soir.



Jean-Luc Berrocq a été recruté au poste d'agent technique voirie-espaces verts en remplacement de l'agent titulaire en arrêt maladie.



● Agenda

25 janvier 2020

Vœux de la municipalité

8 février 2020

Goûter des séniors de la commune

Loisirs Evasion Lestiac

17/01 concours de belote - salle des fêtes de Lestiac

14/02 concours de belote - salle des fêtes de Lestiac

13/03 concours de belote - salle des fêtes de Lestiac

Tennis Club de l'Artolie

24/01 concours de belote - salle des fêtes de Cardan

29/02 concours de belote - salle des fêtes de Lestiac

28/03 concours de belote - salle des fêtes de Lestiac

25/04 concours de belote - salle des fêtes de Cardan



Journal d'informations municipales et associatives de Lestiac sur Garonne.

Comité de rédaction : la commission communication .

Imprimé par nos soins.
Ne pas jeter sur la voie publique.